

Réunion de la boule de Poggio Mezzana

Compte rendu

Réunion du 21 février 2018

1. Membres Présents :

Ange	<input checked="" type="checkbox"/>	Maurice	<input checked="" type="checkbox"/>	Marcel	<input type="checkbox"/>	Raymond	<input checked="" type="checkbox"/>
Christian	<input checked="" type="checkbox"/>	Henri	<input type="checkbox"/>				
Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>	Laura	<input checked="" type="checkbox"/>				
Paul	<input checked="" type="checkbox"/>	Don Pierre	<input type="checkbox"/>	Excusé	Pamella	<input type="checkbox"/>	Excusé
Jean Michel	<input type="checkbox"/>	Antoine	<input checked="" type="checkbox"/>		Ge Zona	<input type="checkbox"/>	Excusé

Début séance : 17h05.

1. Bilan trésorerie

Le bilan général est présenté par le Trésorier : 4000 euros en caisse.

En réserve 1000 euros pour le repas fin d'année.

Le Président nous précise les dons promis pour cette saison : 800 () + 1000 (mairie Ste Lucie) + 500 (Poste) + 100 (Renosi).

Budget de fonctionnement 7000 euros dont 500 prévus pour paiement participation championnat et ligue.

2. Horaires d'ouverture :

A compter de ce jour les horaires sont modifiés. Le club ouvre ses portes officiellement à 13h30.

Mr le Maire nous précise les contours de son autorisation concernant l'utilisation de l'éclairage : celle-ci est permise du 01/07 au 31/08 jusqu' à minuit, hors concours. A condition d'un nombre suffisant de joueur !

3. Règles de vie :

Après avoir mis en place la structure du club en 2017, pour ce deuxième exercice il semble qu'il soit opportun de définir des règles de fonctionnement qui soient claires pour l'ensemble des joueurs.

Chacun peut arriver à l'heure de son choix mais à l'heure officielle du club le principe de base est le regroupement de tous les joueurs présents et le « jeter des boules » (vote unanime) pour définir les équipes qui vont jouer.

Il est clair que les joueurs arrivant après, les parties ayant commencé, devront accepter d'attendre que les parties soient finies pour être intégré au jeu.

De plus il est convenu la possibilité de jouer en équipe constituée pour se préparer aux compétitions du WE : le mercredi après-midi et le vendredi après 16h00. Le club reste quand même ouvert à tous ceux qui veulent s'y rendre.

Prochainement il sera établit une charte de vie au club, qui sera remise à l'ensemble des adhérents, afin que chacun connaisse les principes et règles en place.

Motion votée à l'unanimité des présents

4. Concours du 21 avril 2018

Ce jour là, le club organise 2 concours en parallèle : le Santolini en tripléte cette année exclusivement réservé aux hommes, et surtout le premier féminin en doublette (afin de favoriser le développement des compétitions féminines). Prochainement nous essaierons de trouver une appellation originale à ce concours.

A priori on envisage environ 10 à 12 équipes féminines (5 à 6 terrains) ce qui réduira de fait le nombre d'équipes masculines pour le Santolini, mais théoriquement cela ne devrait pas avoir d'impact sur leur participation car depuis quelques années nous n'avons que 22 à 28 équipes présentes(soit 11 à 14 terrains).

Les 22 terrains seront tracé, et seront répartis de façon équitables entre masculin/féminin en haut et en bas.

Le club s'engage à remettre 100 euros de participation pour chacun des concours.

Motion votée à l'unanimité des présents

5. Participation du club aux évènements

A partir de ce nouvel exercice le club s'engage dans une action d'aide aux participations des joueurs à de grands évènements boulistiques sous forme d'une aide financière (budget prévu par le Trésorier), mais à la condition que les équipes engagées soient HOMOGENES.

Cette aide s'adresse aux licenciés exclusivement ; pour les nuitées et indemnités repas, sur présentation de facture.

Les concours éligibles à cette aide sont de type nationaux ou Internationaux tels que :

- *Ajaccio Place Diamant*
- *International Ile Rousse*
- *International Porto Vecchio*
- *National Bonifacio.*

Afin que cette mesure soit juste, un suivi des aides accordées sera mis en place, et permettra une distribution équitable (même aide pour tous, même nombre limité au maximum à 2 droits).

Motion votée à l'unanimité des présents

La séance est close à 19h15

Le Président

Le Secrétaire de séance

**Le Président
La Boule Po Me**

**Le Secrétaire
La Boule Po Me**

Annexe 1



CONVOCAATION REUNION BUREAU

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion,

de «La Boule de Poggio Mezzana » qui aura lieu le :

vendredi 10 novembre 2017 à 17h00

A la mairie annexe : Hameau de Mezzana.

Veuillez agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.
A POGGIO MEZZANA, le 06/11/2017 .

Le Président

Le Président
La Boule Po Me

ORDRE DU JOUR

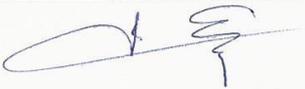
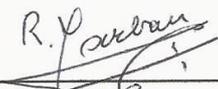
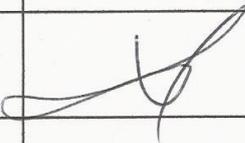
- Bilans des activités 2017
- Projet 2018
- Rencontre suisse
- Questions diverses.

Annexe 2

Réunion du 10 novembre 2017

Boule de Poggio Mezzana

Liste des membres CA présents

	Civilite	Nom	Prénom	Fonction	Signature
1	M	BEVERAGGI	Ange	Président	
2	M	CHIARAMONTI	Maurice	Président d'Honneur	
3	M	GATIEN	Marcel	1er Vice Président	
4	M	JARBAU	Raymond	2e Vice Président	
5	M	MIALHE	Gerard	Secrétaire	
6	Melle	DERVAUX	Laura	Secrétaire Adjoint	
7	M	TRUPHEMUS	Christian	Trésorier	
8	M	MICHELETTI	Henri	Trésorier adjoint	
9	M	DERVAUX	Paul	Administrateur	
10	M	DERVAUX	Don Pierre	Administrateur	
11	M	MORDICONI	Antoine Joseph	Administrateur	
12	M	RENOSI	Jean Michel	Administrateur	
13	Mme	SCHWOB	Pamella	Administrateur	
14	M	ZONZA	Gerard	Administrateur	